



MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Goulon —

Du Dix sept Avril — an mil huit cent trente, à dix heures du soir —

ACTE DE NAISSANCE de Brieu Caliste Maximin BAC
né à la Garde — le vingt huit — à quatre heures du soir — fils de Jean François BAC — profession de Cultivateur — âgé de trente sept ans, domicilié à la Garde — et de Mary Rose Louise Boudier — Agée de vingt cinq ans, domiciliée à la Garde.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin.
Sur la déclaration à moi faite par Jean François BAC
Agé de trente sept ans, profession de Cultivateur domicilié à la Garde.
Premier témoin, Maurice Houdou — Agé de vingt quatre ans, profession de Porciguier — domicilié à la Garde.
Second témoin, Jean André Bonnet — Agé de vingt deux ans, profession de Porciguier — domicilié à la Garde.
CONSTATE, suivant la loi, par moi Pierre Jean Maria adjoint au Maire de la Garde en absence de Monsieur le Maire, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de déclarant qui a dit ne savoir écrire.

Maurice Houdou Jean André Bonnet Maria

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Goulon —

Du Dix sept Avril — an mil huit cent trente, à dix heures du soir —

ACTE DE NAISSANCE de Joséph Sambaptiste GARNIER
né à la Garde — le vingt huit — à onze heures du soir — fils de André GARNIER — profession de Cultivateur — Agé de trente trois ans, domicilié à la Garde — et de Rose Rosegarde PITHON — Agée de vingt huit ans, domiciliée à la Garde.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin.
Sur la déclaration à moi faite par le Sic André GARNIER
Agé de trente trois ans, profession de Cultivateur domicilié à la Garde.
Premier témoin, Joséph Emmanuel Boudier — Agé de trente sept ans, profession de Porciguier — domicilié à la Garde.
Second témoin, Jean André Houdou — Agé de trente sept ans, profession de Porciguier — domicilié à la Garde.
CONSTATE, suivant la loi, par moi Pierre Jean Maria adjoint au Maire de la Garde en absence de Monsieur le Maire, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de déclarant qui a dit ne savoir écrire.

André Garnier Houdou Maria

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Goulon —

Du Vingt Avril — an mil huit cent trente, à dix heures du soir —

ACTE DE NAISSANCE de Maria Vierge Billard
née à la Garde — le dix huit septembre — à onze heures du soir — fille de Jugues Camille Vierge Billard — profession de Substitut — Agé de trente ans, domicilié à la Garde — et de Maria Rose Boudier — Agée de trente trois ans, domiciliée à la Garde.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Feminin.
Sur la déclaration à moi faite par le Sic Jugues Camille Vierge Billard
Agé de trente ans, profession de Substitut domicilié à la Garde.
Premier témoin, Jean Baptiste Vierge Boudier — Agé de vingt huit ans, profession de Porciguier — domicilié à la Garde.
Second témoin, Jean André Boudier — Agé de vingt deux ans, profession de Porciguier — domicilié à la Garde.
CONSTATE, suivant la loi, par moi Pierre Jean Maria adjoint au Maire de la Garde en absence de Monsieur le Maire, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi.

Jugues Camille Vierge Boudier Maria

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Goulon —

Du Vingt trois Avril — an mil huit cent trente, à dix heures du soir —

ACTE DE NAISSANCE de Maurice Paul
né à la Garde — le vingt huit — à huit heures du soir — fils de Jean Emmanuel Paul — profession de Cultivateur — Agé de trente huit ans, domicilié à la Garde — et de Rose Rosegarde PITHON — Agée de trente huit ans, domiciliée à la Garde.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin.
Sur la déclaration à moi faite par le Sic Jean Emmanuel Paul
Agé de trente huit ans, profession de Cultivateur domicilié à la Garde.
Premier témoin, Jean Baptiste Boudier — Agé de vingt quatre ans, profession de Porciguier — domicilié à la Garde.
Second témoin, Maurice Bonnet — Agé de trente huit ans, profession de Porciguier — domicilié à la Garde.
CONSTATE, suivant la loi, par moi Pierre Jean Maria adjoint au Maire de la Garde en absence de Monsieur le Maire, remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de déclarant qui a dit ne savoir écrire.

Jean Emmanuel Paul Maurice Bonnet Maria